

Conseil Municipal du 28 septembre 2009

Absents : Matthieu Piegay ; Franck Marduel, lequel donne pouvoir à Pascale Piéchon
Membre démissionnaire : Lucien POULAILLON

Secrétaire de séance : Christèle Crozier.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 31 août 2009

Deux corrections à apporter :

*Rajout d'un éventuel élargissement de la Commission Culture et Association pour la préparation du Printemps des Arts.

*Rajout du compte-rendu de la Commission Bâtiment.

Approbation à l'unanimité.

Choix du prestataire pour l'exploitation du service assainissement

Le contrat liant la mairie et la SOGEDO prend fin le 21 novembre 2009. Conformément à la délibération du Conseil Municipal de septembre 2008, l'exploitation du service d'assainissement se poursuit dans le cadre d'un contrat d'affermage. Seules la SOGEDO et la SDEI ont répondu à l'appel d'offres de la commune : ouverture des plis le 14 mai 2009.

La SOGEDO prévoit une réorganisation du service pour réduire les frais de fonctionnement. Suite à de multiples négociations, les derniers prix proposés sont les suivants :

*Concernant la part fixe (abonnement annuel) : le tarif demandé par la SOGEDO s'élève à 25€ contre 49.50€ pour la SDEI .

*Concernant la part variable au m³ consommé : la SOGEDO fixe le prix à 0.811€/m³ , contre 0.6331€/m³ pour la SDEI .

Ainsi le montant d'une facture type pour un volume de 80m³ consommé s'élève à :

- Pour la SOGEDO : 89.88€
- Pour la SDEI : 100.15€. En conclusion, les prix demandés par la SOGEDO sont moins élevés que ceux proposés par la SDEI. De plus, les services rendus jusqu'à présent par la SOGEDO ont satisfait la commune. Par conséquent, le Conseil décide à l'unanimité de reconduire le contrat d'affermage avec la SOGEDO pour une durée de 6 ans à compter du 22 novembre 2009.

Rapport annuel 2008 du SITOM et du syndicat des Eaux Millery Mornant

* Le SITOM recouvre 28 communes. Sur l'ensemble du territoire, on constate globalement une hausse des déchets collectés en déchetteries de 4.7% entre 2007 et 2008 (609Kg / habitant en 2008) ; ainsi qu'une augmentation de la collecte sélective de 17% entre 2007 et 2008.

Le coût de la gestion des déchets s'élève en 2008 à 65.84€/ habitant . On note également un taux de refus de 9.6% en moyenne.

Le Conseil Général, ayant décidé de ne plus accorder de subvention en matière d'investissement, ce sont près de 5 000 000€ qui devront être financés par les communes

*Syndicat des Eaux de Millery Mornant : dont la société fermière est la SDEI jusqu'en novembre 2010 ; ce dernier enregistre une augmentation du nombre d'abonnés de 2.67% en 2008 . En revanche, on note une diminution du volume d'eau consommé de 0.70%. En outre, excellent contrôle de la qualité de l'eau : 50 tests effectués par an par les services de la SDEI et la DASS sont tous conformes aux normes de potabilité en vigueur.

Contrat de prestations de service pour l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules.

Une convention est nécessaire pour que la mairie puisse faire procéder à l'enlèvement de véhicules. Cette convention passée avec un garagiste, ayant l'agrément de la Préfecture sur le secteur, a pour objet l'enlèvement des véhicules sur demande du maire, la garde des véhicules et la restitution du véhicule sur décision de main-levée du maire. Le conseil vote à l'unanimité

pour donner pouvoir à monsieur le Maire pour signer une convention avec le garage Thivent à Bellevue. A noter, le parc clos de la fourrière est situé à Mornant.

Engagement de réaliser les travaux. Répartition 2009 du produit 2008 des Amendes de Police relatives à la circulation routière.

Fin 2008, a été déposé un dossier de demande d'amendes de police pour poursuivre les chemins piétonniers, Route du Paradis entre autres.

Il a été accordé à la commune une subvention d'Etat de 6181 €; L'estimation des travaux (busage, travaux d'enrobés, continuation du marquage au sol du cheminement des piétons...) s'élève à 48 782.45€.

Le conseil délibère à l'unanimité pour indiquer l'engagement de la commune à poursuivre lesdits travaux. Ces travaux seront inscrits au budget 2010.

Modification du temps de travail d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps incomplet concernant la tenue de l'agence postale à compter du 1^{er} novembre 2009.

Suite à un avis favorable du Comité Paritaire concernant la durée effective du temps de travail de l'adjoint administratif, le Conseil vote à l'unanimité pour mettre en cohérence le temps de travail de la personne tenant l'agence postale avec l'augmentation des heures d'ouvertures de la poste (21 h /semaine au lieu de 18h). Cette modification sera effective à compter du 1^{er} novembre 2009.

Soutien aux agriculteurs producteurs de lait

Le Conseil vote, avec une abstention, pour montrer son soutien aux producteurs de lait européens suite à la chute des cours du lait.

Autorisation pour consultation afin d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics .

Le conseil vote à l'unanimité le lancement des consultations de bureaux d'études, consultations indispensables pour faire un état des lieux et étudier la faisabilité des travaux. Ledit plan doit avoir été effectué avant décembre 2009 pour bénéficier de subvention.

Autorisation pour lancer un marché de réhabilitation et modification de la Maison des Alanqués

Avec une abstention, le conseil vote le marché visant à la réfection de l'étage dudit bâtiment (plafonds, isolation thermique, chauffage, mise en conformité de l'alarme, peintures...). Le changement des fenêtres, non prévu au budget, sera tout de même placé dans l'appel d'offres en option.

Délibération pour dédommagement pour rachat de matériel dans un appartement loué à » la Placette ».

Le conseil délibère à l'unanimité pour accorder 100€ de remise sur le dernier loyer à payer par la locataire, Katia BOUCHUT, plutôt que de procéder à un rachat des radiants (radiants que ladite locataire avait été amenée à acheter en qualité de chauffage de remplacement).

Compte rendu des différentes Commissions

***Commission finance**

Article Horizon à rédiger.

***Commission Emploi-Formation auprès de la COPAMO**

A Mornant, formation bureautique pour les demandeurs d'emploi et les jeunes agriculteurs.

*Commission Culture et Associations

Concernant les rencontres artistiques du printemps, qui auront lieu en juin 2010, Germaine n'a reçu aucun courrier ; elle soulève un problème de partenariat. Les cartons d'invitation ont été arrêtés, les règlements préétablis ont été repris lors de la réunion de la Commission.

*Commission Voirie

- Gravillonnage effectué par l'entreprise COLAS Montée de la Chapelle, Route du Paradis.
- Travaux sur le chemin des Sources pour remise en état.
- Travaux sur le chemin du Niguet, effectués par l'entreprise Lacassagne, en vue de canaliser les eaux d'écoulement pluvial.
- Le nettoyage des fossés a débuté.
- Campagne d'enrobé à froid engagé.
- Chargeur et épareuse vérifiés par l'entreprise Payant.
- Les Brigades Vertes sont intervenues.
- A noter : les allées du cimetière sont à nettoyer avec le brûleur thermique.

*Commission Communication

Les articles pour Horizon doivent être posés avant le 15 octobre.

*Commission Bâtiment

- Remise en état des volets de l'appartement de la Placette qui est de nouveau à louer ; intervention pour remise en état également suite à une fuite d'eau dans l'appartement du premier étage de la Placette.
- Anomalie sur les portes du Musée, l'entreprise interviendra pour remise en état.
- Fuites des vélux de l'école.
- Modification effective de la destination du bâtiment des sœurs.
- Eventuelle division de la salle Bertrand, dont une partie intéresserait une profession libérale, ostéopathe, pour établir un cabinet secondaire.

*Commission Scolaire

La commission a calculé le prix de revient d'un ticket de cantine scolaire : 4.42€; or, le ticket est vendu 4.30€

Questions diverses

- ❖ Pascale se bat pour le maintien du marché de Rontalon. Instauration d'un calendrier de présence des commerçants (noyau de fidèles + certains commerçants irréguliers qui viendraient 1 ou 2 fois par mois.)
- ❖ Catherine envisage d'écrire un article dans la Gazette pour inciter les Rontalonnais au compostage.
- ❖ Travaux d'assainissement sur la RD75 : la CAO retient l'entreprise STRACCHI avec une proposition variante, l'utilisation d'une trancheuse pour un montant de 47 970€
- ❖ Un membre du public souligne la dangerosité du STOP sur la route de Fondrieu côté Mornant.
- ❖ Il est rappelé que la mairie doit faire passer une info dans la Gazette quant à ses besoins en sapins pour les décorations de Noël du village.
- ❖ Le contrôle des installations techniques d'assainissement autonome se poursuit.